

# LIVRET PÉDAGOGIQUE



2024-2025

## Licence 2 Action Sociale et Santé

<b>Calendrier de la formation .....</b>	<b>2</b>
<b>Équipe pédagogique et administrative .....</b>	<b>3</b>
<b>Présentation générale de la filière.....</b>	<b>3</b>
<i>Principaux débouchés : .....</i>	3
<i>Poursuite des études.....</i>	4
<b>Organisation générale des enseignements .....</b>	<b>6</b>
<b>Modalité de contrôle des connaissances et règlement des études .....</b>	<b>7</b>
<b>Individualisation de parcours.....</b>	<b>7</b>
<i>Unité d'enseignement complémentaires (UE6).....</i>	7
<i>Unité d'enseignement transversales (UE5) du semestre 2 au semestre 5 .....</i>	7
<b>Présentation de la maquette et des enseignements .....</b>	<b>8</b>
<i>Maquette des enseignements du semestre 1 .....</i>	8
<i>Descriptif des enseignements du semestre 1.....</i>	8
<i>Maquette des enseignements du semestre 2 .....</i>	12
<i>Descriptif des enseignements du semestre 2.....</i>	12
<b>Scolarité – Réponses aux questions les plus fréquentes .....</b>	<b>16</b>
<i>Contrat pédagogique.....</i>	16
<i>Assiduité (et étudiants boursiers) .....</i>	16
<i>Statut d'étudiant·e· non-assidu·e.....</i>	16
<i>Evaluations .....</i>	16
<i>Résultats et validation de la Licence .....</i>	16
<i>Seconde session dite « de rattrapage » .....</i>	17
<i>Consultation des copies .....</i>	17
<i>Ajourné·e Autorisé·e à Continuer (AJAC).....</i>	17
<b>Annexes.....</b>	<b>18</b>
<i>Connexion wifi .....</i>	18
<i>Consignes de sécurité .....</i>	18
<i>Vie étudiante et des campus.....</i>	19
<i>Plan des salles d'enseignements du paquebot et de Kerjulaude.....</i>	21
<i>Insertion professionnelle et orientation .....</i>	23

# Calendrier de la formation



## Calendrier Universitaire Licences LLSHS 2024-2025

2024					2025						
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 D	1 M	1 V Toussaint	1 D	1 M	1 S	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 V
2 L	2 M	2 S	2 L	2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S
3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J	3 D
4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V	4 L
5 J	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S	5 M
6 V	6 D	6 M	6 V LANSAD	6 L	6 J	6 J	6 D	6 M EXAMENS	6 V	6 D	6 M
7 S	7 L	7 J	7 S	7 M	7 V	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L	7 J
8 D	8 M	8 V	8 D	8 M EXAMENS	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 V
9 L	9 M	9 S	9 L	9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S
10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M EXAMENS	10 J	10 D
11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V	11 L
12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S	12 M
13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D	13 M
14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 V	14 L	14 M EXAMENS	14 S	14 L	14 J
15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V
16 L	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S
17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J	17 D
18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V	18 L
19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S	19 M
20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D	20 M
21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L	21 J
22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V
23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S
24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J	24 D
25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V	25 L
26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S	26 M
27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D	27 M
28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L	28 J
29 D	29 M	29 V	29 D	29 M	29 S	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V
30 L	30 M	30 S	30 L	30 J	30 D	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S
31 J	31 J		31 M	31 V	31 L	31 L	31 S	31 S	31 J	31 J	31 D

<span style="background-color: #fce4d6; border: 1px solid #ccc; display: inline-block; width: 15px; height: 10px;"></span> Période de cours	<span style="background-color: #ffe0b2; border: 1px solid #ccc; display: inline-block; width: 15px; height: 10px;"></span> Vacances universitaires
<span style="background-color: #fff9c4; border: 1px solid #ccc; display: inline-block; width: 15px; height: 10px;"></span> examens	<span style="background-color: #ffcdd2; border: 1px solid #ccc; display: inline-block; width: 15px; height: 10px;"></span> Jours fériés
<span style="background-color: #e8f5e9; border: 1px solid #ccc; display: inline-block; width: 15px; height: 10px;"></span> Rentrées / intersemestre / révisions / rattrapages de cours	

### Pré-rentree L2

Jeudi 5.09, 14h00

### Premier semestre

Début des cours

Lundi 9.09

Vacances Toussaint

Du vendredi 25.10 au soir au lundi 4.11 matin

Vacances Noël

Du vendredi 20.12 au soir au lundi 6.01 au matin

Examens S1, 1<sup>ère</sup> session LANSAD

Vendredi 6.12

Examens S1, 1<sup>ère</sup> session

Du lundi 16.12 au vendredi 20.12  
& du lundi 6.01 au vendredi 10.01

### Deuxième semestre

Début des cours

Lundi 20.01

Vacances Hiver

Du vendredi 14.02 au soir au lundi 24.03 au matin

Vacances printemps

Du vendredi 11.04 avril au soir au lundi 22.04 matin

Fin des cours

Vendredi 25.04 au soir

Examens S2, 1<sup>ère</sup> session LANSAD

Vendredi 28.03

Examens S2, 1<sup>ère</sup> session

Du lundi 5.05 au vendredi 16 mai

Examens S1, 2<sup>ème</sup> session

Du mardi 10.06 au vendredi 13.06

Examens S2, 2<sup>ème</sup> session

Du lundi 16.06 au vendredi 20.06

## Présentation générale de la filière

La formation Action Sociale et de Santé a une vocation professionnelle double en permettant :

- ❖ D'appréhender les métiers du secteur sanitaire et social, de niveau assistant ou cadre moyen.
- ❖ D'acquérir de connaissances et savoir-faire solides sur les publics pris en charge par ces institutions et la gestion organisationnelle de ces dernières.

La licence ASS a pour principal objectif d'offrir un contenu de formation relevant de compétences qui sont attendues par les emplois de coordination, de gestion et de management des activités sanitaires et sociales. Elle ne prépare pas les personnes à s'orienter vers des métiers de travailleurs sociaux ou des formations paramédicales, mais vers des métiers où existent des services de coordination et de gestion impliquant ces personnels.

Cette formation s'organise autour de l'acquisition de quatre types de compétences et savoir-faire en lien avec le secteur sanitaire et social. Ces connaissances concernent :

- ❖ Le fonctionnement individuel et social : psychologie sociale, psychologie de la santé, sociologie de la jeunesse...
- ❖ Les méthodes de recueil d'informations et de traitement de celles-ci : méthodologie en psychologie, méthodologie en sociologie, statistiques
- ❖ Les institutions sociales et de santé, ainsi que leurs rôles : éducation pour la santé, politiques en direction de l'enfance et de la jeunesse...
- ❖ Les outils de gestion de l'organisation et des hommes : droit social, du travail, de la famille, gestion comptable et financière, ...

Cette formation intègre également des enseignements complémentaires permettant le développement d'une culture générale et de savoir-faire personnels, langue étrangère, informatique, expression et communication...

La licence Action Sociale et de Santé forme ainsi les étudiant.e.s à :

- ❖ Comprendre l'individu dans sa dimension psychologique et sociologique.
- ❖ Connaître le secteur sanitaire et social et de santé ainsi que le rôle des acteurs de ce secteur.
- ❖ Connaître l'organisation, sa gestion et sa stratégie.
- ❖ Connaître des outils comptables et juridiques.
- ❖ Savoir gérer une petite organisation ou une équipe au sein d'une organisation.
- ❖ Savoir obtenir des données et créer des conditions d'évaluation (enquêtes).

### Principaux débouchés :

- ✓ Collectivités territoriales (sur concours ou contrats) : attaché territorial pour de nombreux postes relevant du secteur sanitaire et social au niveau départemental ou local (ex. : inspecteur responsable du suivi des établissements sociaux et médico-sociaux, responsable du secteur petite enfance, directeur de l'insertion...).
- ✓ Associations et services du secteur sanitaire, social et de l'emploi : assistant technico-administratif, assistant responsable de projet, assistant chargé de développement social, chargé d'études ou d'opération de développement, coordonnateur de dispositif de développement et de schémas locaux (ex.: insertion professionnelle des handicapés, services de maintien à domicile des personnes âgées...).
- ✓ Établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics ou privés : attaché d'administration hospitalière, cadre administratif, adjoint de direction d'établissement sanitaire et social (ex. : établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, centres socio-éducatifs, foyers d'hébergement...).

- ✓ Établissements publics ou privés du secteur de l'emploi : personnel d'encadrement de Pôle emploi, conseiller en insertion professionnelle...
- ✓ Mutuelles et organismes de sécurité sociale : personnel d'encadrement, chargé de mission ou de projet, conseiller de clientèle ou commercial.
- ✓ Dans le secteur privé : assistant de ressources humaines, conseiller et/ou responsable de secteur dans une agence de travail temporaire, assistant de services de promotion des services à la personne.

## **Poursuite des études**

Le Master Intervention Sanitaire et Sociale (IDS) de l'UBS, constitue une filière adaptée aux étudiant.e.s de la licence Action Sociale et de Santé souhaitant poursuivre leurs études dans le management social. La master (IDS) comprend 2 parcours spécifiques en 2<sup>ème</sup> année :

- Le parcours Administration des Interventions Sociales et de Santé (AISS) forme des cadres supérieurs et de direction dans la gestion administrative et le management des établissements et services sanitaires, sociaux ou médico-sociaux et s'adresse à des étudiant.e.s relevant de la formation initiale.
- Le parcours Coordination des Interventions Sociales et de Santé (CISS) forme des cadres de coordination des politiques, dispositifs et acteurs de la santé et du social et s'adresse exclusivement à des stagiaires de la formation continue.

[https://www.univ-ubs.fr/fr/formation-initiale-continue/formations/master-XB/sciences-humaines-et-sociales-SHS/master-intervention-et-developpement-social-5LAS00\\_217.html](https://www.univ-ubs.fr/fr/formation-initiale-continue/formations/master-XB/sciences-humaines-et-sociales-SHS/master-intervention-et-developpement-social-5LAS00_217.html)

Un accès à d'autres Masters de l'UBS pour lesquels une connaissance en management social et du travail est requise sont également envisageables (ex. : Master Management des Ressources Humaines). L'accès à d'autres Masters hors de l'UBS demandant des connaissances préalables en management social, de santé et du travail sont également possibles (Santé Publique, Action Sociale, Prévention, Ressources Humaines...).

La Licence professionnelle Intervention sociale Accompagnement de publics spécifiques – accompagnement du handicap de l'UBS constitue une filière courte également adaptée aux étudiants ayant suivi la licence, et souhaitant s'insérer rapidement dans le monde professionnel. La licence vise à former aux nouveaux métiers du secteur sanitaire, social et médico-social, dont l'objectif est de faciliter l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap et participer au plein épanouissement des capacités. A titre d'exemple, la licence vise les métiers suivants :

- Coordinateur Parcours Handicap
- Assistant au projet de vie
- Conseiller Handicap, référent Handicap
- Chargé de mission Handicap (RH, emploi, inclusion)

<https://www.univ-ubs.fr/fr/formation-initiale-continue/formations/licence-professionnelle-DP/sciences-humaines-et-sociales-SHS/licence-professionnelle-intervention-sociale-accompagnement-de-publics-specifiques-accompagnement-du-handicap-LS1PQES6.html>

## Équipe pédagogique et administrative de la L2

Direction du Département P.S.S.P. : Juliette HONTEBEYRIE (juliette.hontebeyrie@univ-ubs.fr)

Direction des études de Licence 2 A.S.S. : Marie BOSSARD et Sébastien MEINERI

Secrétariat de la licence A.S.S. 2 A.S.S. : Anaïs HENRIETTE

### Contact secrétariat :

Anaïs HENRIETTE

02 97 87 29 33

[anais.henriette@univ-ubs.fr](mailto:anais.henriette@univ-ubs.fr)

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants et d'enseignants-chercheurs titulaires de l'Université Bretagne Sud, et de chargés d'enseignement.

### Contacts des enseignants de l'équipe pédagogique :

Claudie Abiven	claudie.abiven@univ-ubs.fr
Arnaud Aldeguer	arnaud.aldeguer@univ-ubs.fr
Marie Bossard	marie.bossard@univ-ubs.fr
Benoit Cointo	benoit.cointo@univ-ubs.fr
Florence Douguet	florence.douguet@univ-ubs.fr
Sandrine Garin	sandrine.garin@univ-ubs.fr
Nicolas Guéguen	nicolas.gueguen@univ-ubs.fr
Isa Keryjaouen	isa.keryjaouen@univ-ubs.fr
Silvio Maltagliati	silvio.maltagliati@univ-ubs.fr
Sébastien Meineri	sebastien.meineri@univ-ubs.fr
Thierry Morineau	thierry.morineau@univ-ubs.fr
Paul Collet	paul.collet@univ-ubs.fr
Alexandre Vayer	alexandre.vayer@univ-ubs.fr

## Organisation générale des enseignements

Les enseignements sont organisés en semestres sous forme d'unités d'enseignement, individuellement capitalisables par année (UE) et affectées d'un nombre de crédits ECTS (« crédits européens de transfert »).

Chaque année de la Licence se compose de 12 unités d'enseignements (UE) réparties de manière égale sur les deux semestres. Le descriptif des différentes UE est disponible dans les pages suivantes du présent livret.

Les enseignements sont délivrés sous forme de CM (cours magistraux) destinés à l'ensemble de la promotion, et sous forme de TD (travaux dirigés) pour des groupes d'environ 35 étudiant.e.s ou 24 étudiant.e.s en ce qui concerne les TD se déroulant en salle informatique (Expérimentation en psychologie, Statistiques descriptives, Méthode d'enquête : Traitement des données, et Statistiques inférentielles). La répartition des étudiant.e.s dans les différents groupes de TD est faite par la Direction des Études après consultation des étudiant.e.s et devra être impérativement respectée.

**La promotion est divisée en 6 sous-groupes : 1.1 ; 1.2 ; 1.3 ; 2.1 ; 2.2 ; 2.3 réunis de 2 façons selon les groupes de TD.**

TD classiques :

- les sous-groupes 1.1. ; 1.2 ; et 1.3 constituent le **groupe 1**
- les sous-groupes 2.1 ; 2.2 ; et 2.3 constituent le **groupe 2**

TD se déroulant en salle informatique

- les sous-groupe 1.1. et 1.2 constituent le **groupe 1**
- les sous-groupes 1.3 et 2.1 constituent le **groupe 2**
- le sous-groupe 2.2. et 2.3 constitue le **groupe 3**

**Les emplois du temps hebdomadaires sont disponibles après la réunion de pré-rentrée, sur le tableau d'affichage dans le hall du Paquebot (1<sup>ère</sup> semaine) et sur l'Environnement Numérique de Travail de chaque étudiant.e.**

**Sur l'E.N.T., les étudiant.e.s peuvent consulter l'emploi du temps de la licence 2 A.S.S. dans son ensemble, ou l'emploi du temps de leur sous-groupe seulement (menu déroulant à gauche et choix du sous-groupe).**

**→ L'inscription pédagogique est obligatoire pour chaque année. Elle est réalisée en septembre pour les deux semestres. La signature du contrat pédagogique est également obligatoire :**

- Elle entraîne l'inscription aux examens des 2 sessions pour chaque semestre ;
- Elle s'effectue lors de la semaine de prérentrée à l'issue de la réunion d'information.

Dans la mesure du possible, les informations nécessaires au bon déroulement de l'année universitaire sont disponibles sur le tableau d'affichage du Département, hall du Paquebot au rez-de-chaussée. Il est indispensable pour les étudiant.e.s de consulter le plus souvent possible ces tableaux ainsi que leur Environnement Numérique de Travail.

Les modalités d'examens et la charte des examens sont affichées sur le même panneau, ainsi que le calendrier des examens.

## Modalité de contrôle des connaissances et règlement des études

Les **modalités de contrôle des connaissances et des compétences** (MCC) indiquent comment chaque enseignement est évalué (contrôle continu, examen terminal, mixte des deux) et quel est le format de l'examen (écrit, oral, durée de l'écrit ou de l'oral), aussi bien pour la première session d'examen que pour la session de rattrapage (dates indiquées dans le calendrier de la formation)

Les règles de validation de chaque semestre ou année sont décrites dans le **Règlement des études et des examens** voté pour une durée de 5 ans (2022-2027). Ce règlement est consultable via le lien : [Règlement des études et des examens](#) et est également affiché dans le hall du bâtiment Paquebot.

[https://www-intranet.univ-ubs.fr/scolarité-590105.kjsp?RH=INTR\\_COMPLSLS&RF=INTR\\_COMPLSHSCOL](https://www-intranet.univ-ubs.fr/scolarité-590105.kjsp?RH=INTR_COMPLSLS&RF=INTR_COMPLSHSCOL)

## Individualisation de parcours

Les unités d'enseignements complémentaires ainsi que les unités d'enseignement transversales offrent, aux étudiant.e.s, de nombreuses possibilités pour élargir leur champ disciplinaire.

### Unité d'enseignement complémentaires (UE6)

Cette unité d'enseignement est constituée de deux enseignements : une langue vivante et une activité d'ouverture (AO). Les étudiant.e.s ont le choix entre 9 langues vivantes pour s'initier à une langue étrangère ou l'approfondir. L'université propose à tous les étudiants de licence de suivre une Activité d'Ouverture (AO) pour enrichir leur cursus de formation. Tout étudiant peut ainsi pratiquer un sport, une activité artistique, une langue ou encore découvrir l'entrepreneuriat. Les **activités d'ouvertures** (AO) réparties en cinq champs :

- o Europe, international et langues
- o Responsabilité sociétale et environnementale, engagement
- o Recherche, valorisation et entrepreneuriat étudiant
- o Culture
- o Sport

### Unité d'enseignement transversales (UE5) du semestre 2 au semestre 5

L'UE 5 est une unité d'enseignement transversale commune à tous les étudiant.e.s de licence de la Faculté des Lettres, Langues, Sciences Humaines & Sociales, par niveau de formation. En complément des enseignements disciplinaires, les enseignements transversaux contribuent à la construction d'un parcours de formation individualisé.

- Professorat des écoles
- Professorat des lycées-collèges
- Découverte des Humanités
- Approches professionnelles des secteurs de la santé et du social
- Gestion de projets européens
- Métiers du livre
- Métiers des arts et de la culture
- Commerce international
- Science politique

Consulter les livrets via le lien :

<https://www-facultellshs.univ-ubs.fr/fr/formations/bac-a-bac-3/individualisation-de-parcours.html>

## Présentation de la maquette et des enseignements

### Maquette des enseignements du semestre 1

Semestre 1									
Intitulé UE	Intitulé Matières	Nombre d'heures		Modalités de contrôle	Coefficient	Modalités de contrôle	Coefficient	Nbre de Groupes	
		CM	TD	SESSION 1		SESSION 2		CM	TD
UE1 Sociologie	Sociologie des institutions	12,00	10,00	écrit 1 h 30	1	écrit 1 h 30	1	1	2
	Méthode d'enquête : le questionnaire	6,00	18,00	contrôle pratique	1	oral	1	1	3
UE2 Psychologie	Psychologie sociale	14,00	10,00	écrit 1 h 30	1	écrit 1 h 30	1	1	2
	Expérimentation en psychologie	6,00	18,00	contrôle pratique	1	écrit 1 h 30	1	1	3
UE3 Politiques sociales et de santé	Cadre juridique action sociale	10,00	4,00	écrit 1 h 30	1	écrit 1 h 30	1	1	2
	Droit administratif	10,00	4,00	écrit 1 h 30	1	écrit 1 h 30	1	1	2
	Droit de la famille	10,00	4,00	écrit 1 h 30	1	écrit 1 h 30	1	1	2
UE4 Méthodologie	Gestion	8,00	10,00	écrit 1 h 30	1	écrit 1 h 30	1	1	2
	Statistiques descriptives en psychologie	8,00	10,00	écrit 1 h 30	1	écrit 1 h 30	1	1	3
	Analyse de documents juridiques		6,00	contrôle pratique	1	oral	1		2
UE 5 : PARCOURS AU CHOIX	Voir MCC UES mutualisée							1	
								1	
UEC + LV	Anglais		18,00	CC expression orale (coef1) CC compré orale (coef1) CT écrit (coef2)	1	oral	1		3
	AO			Voir AO	1	Voir AO	1		

### Descriptif des enseignements du semestre 1

UE1 Sociologie	Sociologie des institutions	12,00	10,00
	Méthode d'enquête : le questionnaire	6,00	18,00

#### Sociologie des institutions (Alexandre Vayer)

Après un parcours des analyses classiques sur les institutions en sociologie, il s'agira de comprendre comment celles-ci fonctionnent et quels sont les rapports qui peuvent se jouer entre les institutions et les individus ou groupes sociaux. Ce cours permettra de balayer un spectre important d'institutions de l'Etat à la famille en passant par l'école et le droit et de comprendre à la fois ce qui fonde la légitimité institutionnelle et ce qui se joue lors d'une interaction entre un individu et une institution. Les séances de travaux dirigés seront l'occasion d'étudier concrètement, via l'étude de textes ou de cas, les analyses sociologiques sur les institutions.

#### Méthode d'enquête : le questionnaire (Alexandre Vayer)

Le cours magistral (CM) aborde les différentes questions relatives à l'élaboration d'un questionnaire en sciences humaines et sociales ; ses objet et objectif(s), en détaillant les différentes étapes de la recherche, du questionnement initial à la construction d'hypothèses, puis la mise en place d'indicateurs. Il s'attache d'une part à définir et savoir rédiger les questions (et réponses), ainsi qu'à savoir organiser, structurer et présenter un questionnaire. D'autre part, il cherche à identifier qui et comment interroger (population/échantillon, méthode de passation, dynamique du questionnaire...). En complément, les séances de travaux dirigés (TD) sont consacrées à l'élaboration et la passation auprès d'un échantillon pertinent d'un questionnaire. Ces élaboration et passations sont réalisées par l'ensemble de la promotion, à partir d'un thème défini en concertation par les étudiant.e.s-es et

portant sur le domaine sanitaire ou social. Ce cours (CM + TD) s’inscrit dans une double dimension : la maîtrise des principes et méthodologies relatifs à la réalisation d’un questionnaire ; la mise en œuvre pratique de ces principes et méthodologie. L’évaluation de cet enseignement prendra la forme d’un contrôle pratique, à savoir la rédaction d’un dossier, mettant en avant la maîtrise des outils –vus en CM et TD– nécessaires à l’élaboration et passation d’un questionnaire.

<b>UE2 Psychologie</b>	Psychologie sociale	14,00	10,00
	Expérimentation en psychologie	6,00	18,00

**Psychologie sociale** (Sébastien Meineri et Paul Collet)

Nous aborderons en cours magistral quelques grands concepts relatifs à l’étude des groupes sociaux et de la dynamique des groupes. Nous verrons notamment les théories de la catégorisation sociale, comparaison sociale et de l’identité sociale. Nous étudierons également les concepts et processus qui découlent de l’influence sociale (étude des normes sociales, du conformisme, preuve sociale, facilitation et paresse sociale,). Les travaux dirigés seront l’occasion d’approfondir certaines notions grâce aux supports de divers documents (mise en situation, exercices, articles, extraits d’ouvrages). L’évaluation se fera sous forme de questions courtes et portera sur les notions abordées en cours ainsi qu’en travaux dirigés.

**Expérimentation en psychologie** (Silvio Maltagliati)

L’objectif de ce cours est de former les étudiant.e.s à la méthode expérimentale qui sera utile pour l’ensemble des contenus de formation en psychologie, en sociologie et en statistique tout au long de leur licence. Le but est aussi de comprendre comment avec rigueur tester un facteur dont on pense qu’il est susceptible d’agir sur le comportement humain et de savoir recueillir les données sur le terrain et les analyser. Les étudiant.e.s sont également formés à la conception et la rédaction d’un mini-mémoire de compte-rendu d’expérimentation sur le comportement humain. L’évaluation se fait sous la forme d’un dossier de groupe (3/4 étudiant.e.s) où l’on demande aux étudiant.e.s de mettre en place un protocole expérimental permettant de tester un facteur d’influence, de récolter et de traiter les données d’observation et ensuite de rédiger un dossier décrivant l’ensemble de la procédure et les résultats terminaux obtenus et analysés.

<b>UE3 Politiques sociales et de santé</b>	Cadre juridique action sociale	10,00	4,00
	Droit administratif	10,00	4,00
	Droit de la famille	10,00	4,00

**Cadre juridique de l’action sociale** (Claudie Abiven)

Cet enseignement traitera des points suivants : historique de l’action sociale, passage de l’obligation morale à l’obligation juridique, diversité des interventions, publics concernés, conditions de mise en œuvre ainsi que de la question du partage des compétences entre les collectivités territoriales et l’Etat, le rôle du secteur associatif, les droits des usagers.

**Droit administratif** (Isa Keryjaouen)

Le droit administratif définit les notions de puissance publique et de service public (la continuité du service public, l’égalité devant le service public et l’adaptabilité ou mutabilité), ainsi que les délégations. Les actes administratifs répondent à des normes juridiques spécifiques et impliquent la responsabilité des acteurs publics.

**Droit de la famille** (Isa Keryjaouen)

Cet enseignement abordera les différents types de couple (concubinage, PACS et mariage), le divorce et la protection des majeurs.

<b>UE4 Méthodologie</b>	Gestion	8,00	10,00
	Statistiques descriptives en psychologie	8,00	10,00
	Analyse de documents juridiques		6,00

#### **Gestion** (Arnaud Aldeguer)

Cet enseignement portera sur les principes de base de l'analyse financière :

- Analyse fonctionnelle du bilan (bilan fonctionnel, grandeurs structurelles).
- Analyse fonctionnelle du compte de résultat (Soldes intermédiaires de gestion, capacité d'autofinancement).
- Le seuil de rentabilité.

Les notions seront présentées en CM et seront mises en application en TD sous forme d'exercices.

#### **Statistiques descriptives en psychologie** (Paul Collet)

La statistique descriptive présente les méthodes destinées à résumer le mieux possible une masse d'informations numériques qui, laissées en l'état, ne pourraient être interprétées, en raison, principalement, de leur nombre et de leur hétérogénéité. Les TD de statistiques ont pour but de mettre en pratique au travers d'exercices les notions et connaissances de statistiques vues au préalable en CM. Les séances seront organisées sous forme d'exercices avec une correction collective. Cela sera l'occasion de mettre en pratique les statistiques sur des données concrètes et d'apporter si besoins des éclaircissements aux notions vues préalablement.

#### **Analyse de documents juridiques** (Isa Keryjaouen)

Ce TD permettra de comprendre les différents types de documents juridiques, comme les arrêts de la Cour de cassation, les différents types de normes juridiques. Il permettra à l'étudiant d'apprendre comment sont formulés les différents types de réponses à des documents juridiques, tels que les dissertations et les cas pratiques.

<b>UE 5 : PARCOURS AU CHOIX</b>	Voir MCC UE5 mutualisée
---------------------------------	-------------------------

Poursuite de l'UE5 dans laquelle les étudiant.e.s. se sont inscrit.e.s. en L1. Un changement d'UE5 est toléré entre la L1 et la L2. Le cas échéant, l'étudiant.e doit demander son changement auprès du secrétaire des UE5, Thibaut Desmaretz.

Le livret des UE est consultable via le lien :

<https://www-facultellshs.univ-ubs.fr/fr/formations/bac-a-bac-3/individualisation-de-parcours.html>

<b>UEC + LV</b>	Anglais		18,00
	AO		

#### **Anglais** (Benoît Cointo)

Le cours se situe au confluent de deux axes de développement des compétences : un axe propre à la politique du département Langues pour Spécialistes d'Autres Disciplines (LanSAD) de la Faculté, l'autre fourni par le Centre de Langues de l'UBS (CLUBS). Ainsi, comme pour les autres cours d'anglais SAD dispensés auprès des étudiant.e.s de deuxième année de notre Faculté, le cours aborde l'analyse de documents à caractère journalistique dits *authentiques* et produits tant par écrit que par oral (par *documents authentiques*, il faut

comprendre : documents conçus par des anglophones pour des anglophones et n'ayant subi aucune modification). À ceci s'ajoutent, afin de respecter la politique menée par le CLUBS, les exigences du niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL). À ce niveau, les étudiant.e.s doivent pouvoir rédiger rapidement une synthèse structurée de l'information contenue dans plus de trois documents de même nature. Ils doivent également pouvoir présenter à l'oral, sans lire, les principaux arguments d'un débat exposé dans plusieurs documents de type journalistique. Conformément aux suggestions du CECRL, les cinq compétences suivantes sont travaillées et évaluées en cours selon la modalité du contrôle continu :

1. compréhension de l'écrit,
2. compréhension de l'oral,
3. expression à l'écrit,
4. expression à l'oral,
5. connaissance des principes linguistiques qui sous-tendent le passage d'une langue source à une langue cible.

**Activité d'Ouverture – A.O :**

Voir le catalogue des AO proposées par l'UBS.

## Maquette des enseignements du semestre 2

Semestre 2									
Intitulé UE (3)	Intitulé Matières (3)	Nombre d'heures		Modalités de contrôle (4)	Coefficient (5)	Modalités de contrôle	Coefficient	Nbre de Groupes	
		CM	TD	SESSION 1		SESSION 2		CM	TD
				i					
UE1 Sociologie	Sociologie de la socialisation	12,00	12,00	écrit 1 h30	1	écrit 1 h30	1	1	2
	Sociologie de la santé	12,00	12,00	écrit 1 h30	1	écrit 1 h 30	1	1	2
UE2 Psychologie	Psychologie de la santé	16,00	10,00	contrôle pratique (coef1)+écrit1h (coef2)	1	écrit 1 h	1	1	2
	Ergonomie	14,00	8,00	contrôle pratique (coef1)+écrit1h30 (coef2)	1	écrit 1 h30	1	1	2
UE3 Politiques de santé et politiques sociales, économie	Politiques de santé socialisation	14,00	8,00	écrit 1 h30	1	écrit 1 h30	1	1	2
	Economie générale (3/3)	14,00	6,00	écrit 1 h30	1	écrit 1 h 30	1	1	2
UE 4 Méthodologie en sociologie et en psychologie	Statistiques inférentielles en psychologie	8,00	10,00	contrôle pratique	1	écrit 1 h	1	1	3
	Méthode d'enquête : traitement des données	4,00	16,00	contrôle pratique	1	oral	1	1	3
UE 5 : PARCOURS AU CHOIX	Voir MCC UES mutualisée							1	2
								1	3
UEC+LV	Anglais		18,00	CC expression orale (coef1) CC compré orale (coef1) CT écrit (coef2)	1	oral	1		
	AO			Voir AO	1	Voir AO	1		

## Descriptif des enseignements du semestre 2

UE1 Sociologie	Sociologie de la socialisation	12,00	12,00
	Sociologie de la santé	12,00	12,00

### Sociologie de la socialisation (Alexandre Vayer)

Le processus de socialisation et la construction de l'identité sociale seront abordés à partir des théories et catégories d'analyses mises en œuvre en sociologie. Certaines questions au cœur des débats actuels seront discutées (exclusion, isolement, etc.).

### Sociologie de la santé (Florence Douguet)

Cet enseignement propose de montrer comment le social façonne l'état de santé des individus, les interprétations qu'ils en font ainsi que leurs pratiques. Adoptant une approche pluridisciplinaire (sociologie, anthropologie, ethnologie, etc.), il vise à donner aux étudiant.e.s les repères théoriques et empiriques nécessaires pour appréhender les phénomènes de santé et de maladie dans leurs dimensions sociales et culturelles.

<b>UE2 Psychologie</b>	Psychologie de la santé	16,00	10,00
	Ergonomie	14,00	8,00

### **Psychologie de la santé** (Sandrine Garin)

Ce cours est une introduction aux fondements et concepts de la psychologie de la santé. Les principales théories en psychologie de la santé et leurs applications pratiques seront présentées. Il s'agit de comprendre le rôle des facteurs psychosociaux dans l'initiation et l'évolution de la maladie. Le but est de comprendre et expliquer les comportements de santé. Comprendre le rôle des facteurs psychosociaux dans l'adoption des comportements à risque et des comportements de santé. Les travaux dirigés seront l'occasion pour les étudiant.e.s de travailler en groupe la compréhension et la synthèse d'un article scientifique traitant d'un problème de santé publique et d'en faire la présentation orale (au cours du dernier TD).

### **Ergonomie** (Thierry Morineau)

Ce cours d'ergonomie aura comme objectif de fournir les concepts de base permettant d'analyser une situation de travail ou une situation de la vie quotidienne, sous l'angle des contraintes et des possibilités intellectuelles et physiques offertes par cette situation. Tout particulièrement, les concepts de boucle perception-action, de posture, de compréhension et de mémoire serviront à appréhender des questions relatives à l'aménagement du poste de travail, à l'ergonomie des logiciels, ainsi qu'à l'aménagement de situations de la vie quotidienne. Il s'agira de montrer comment l'ergonomie doit aider un individu, disposant d'un certain nombre de compétences physiques et mentales, à réaliser un comportement dans les meilleures conditions environnementales possibles.

<b>UE3 Politiques de santé et politiques sociales, économie</b>	Politiques de santé socialisation	14,00	8,00
	Économie générale (3/3)	14,00	6,00

### **Politiques de santé** (Claudie Abiven)

Ce cours a pour objectifs de définir la politique de santé, de préciser ses modalités d'élaboration et de mise en œuvre. Il a également vocation à présenter les parties prenantes à la politique de santé ainsi que la démarche de démocratie sanitaire et ses enjeux. Il mettra l'accent sur certains axes majeurs de la politique de santé tels que l'accès aux soins des plus démunis et la lutte contre les inégalités sociales de santé. Enfin il vise à permettre de mieux appréhender les grands défis et problématiques auxquels est confronté notre système de santé.

### **Économie générale** (Alexandre Vayer)

Cet enseignement s'inscrit dans la continuité des enseignements de L1. Le cours magistral abordera les principaux courants et politiques associées : politique conjoncturelle, structurelle, monétaire, budgétaire, keynésienne, libérale. Les TD sont construits sur la trame du CM. Il s'agit d'illustrer ce dernier en répondant à des questions sur documents.

<b>UE 4 Méthodologie en sociologie et en psychologie</b>	Statistiques inférentielles en psychologie	8,00	10,00
	Méthode d'enquête : traitement des données	4,00	16,00

### **Méthode d'enquête : traitement des données** (Alexandre Vayer)

En complément des cours consacrés à l'élaboration et la passation d'un questionnaire auprès d'un échantillon adéquat (semestre 3), les séances de TD de traitement des données visent à la production des résultats issus de la saisie d'un questionnaire unique par l'ensemble de la promotion. Les objectifs à atteindre concernent la maîtrise d'un logiciel de traitement statistique des questionnaires, Modalisa, qu'il s'agisse de la

conception du questionnaire, de la saisie des réponses, de la gestion des données, puis du traitement et de l'analyse de ces données. Les tris à plats et croisés seront à maîtriser ainsi que les indicateurs de base de la statistique descriptive (pourcentage, fréquence, moyenne, médiane...). En première session, l'évaluation de cet enseignement prend la forme d'un contrôle pratique, *i.e.* la rédaction d'un document mettant en avant la maîtrise des outils nécessaires à l'analyse des réponses issues d'un questionnaire (choix des indicateurs, articulation entre les résultats, rédaction...).

**Statistiques inférentielles en psychologie (Nicolas Gueguen)**

Le CM rappellera les principes de la statistique descriptive, et introduira la statistique inférentielle comme un ensemble d'outils permettant d'extrapoler les résultats. On verra en effet que l'on part, la plupart du temps, d'un nombre restreint d'informations obtenues auprès d'un nombre restreint d'individus pour extrapoler ces résultats. Par extrapoler, on entend considérer que l'information obtenue auprès d'un nombre restreint de personnes est l'expression de tous et, de fait, permet d'en tirer des conclusions générales. Les TD, en salle informatique, consisteront en l'application des notions et procédures abordées en CM en vue du traitement de jeu de données. L'évaluation sous la forme d'un contrôle pratique consistera à analyser un jeu de données et interpréter les résultats obtenus.

<b>UE 5 : PARCOURS AU CHOIX</b>	Voir MCC UE5 mutualisée
---------------------------------	-------------------------

Poursuite de l'UE5 dans laquelle les étudiant.e.s se sont inscrit.e.s en L1. Un changement d'UE5 est toléré entre la L1 et la L2. Le cas échéant, l'étudiant.e doit demander son changement auprès du secrétaire des UE5, Thibaut Desmaretz.

Le livret des UE est consultable via le lien :

<https://www-facultellshs.univ-ubs.fr/fr/formations/bac-a-bac-3/individualisation-de-parcours.html>

<b>UEC+LV</b>	Anglais		18,00
	AO TEDS		

**Anglais (Benoît Cointo)**

Le cours se situe au confluent de deux axes de développement des compétences : un axe propre à la politique du département Langues pour Spécialistes d'Autres Disciplines (LanSAD) de la Faculté, l'autre fourni par le Centre de Langues de l'UBS (CLUBS). Ainsi, comme pour les autres cours d'anglais SAD dispensés auprès des étudiant.e.s de deuxième année de notre Faculté, le cours aborde l'analyse de documents à caractère journalistique dits *authentiques* et produits tant par écrit que par oral (par *documents authentiques*, il faut comprendre : documents conçus par des anglophones pour des anglophones et n'ayant subi aucune modification). À ceci s'ajoutent, afin de respecter la politique menée par le CLUBS, les exigences du niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL). À ce niveau, les étudiant.e.s doivent pouvoir rédiger rapidement une synthèse structurée de l'information contenue dans plus de trois documents de même nature. Ils doivent également pouvoir présenter à l'oral, sans lire, les principaux arguments d'un débat exposé dans plusieurs documents de type journalistique. Conformément aux suggestions du CECRL, les cinq compétences suivantes sont travaillées et évaluées en cours selon la modalité du contrôle continu :

1. compréhension de l'écrit,
2. compréhension de l'oral,
3. expression à l'écrit,
4. expression à l'oral,

5. connaissance des principes linguistiques qui sous-tendent le passage d'une langue source à une langue cible.

### **Activité d'Ouverture – A.O : Teds (Transition écologique pour un développement soutenable)**

Ce dispositif expérimental permettra aux étudiant.e.s de comprendre les liens entre des défis sociétaux et écologiques (pensée systémique) par la théorie du Donut de Kate Raworth. Ensuite, différents aspects seront abordés plus en profondeur :

#### - Les limites planétaires

- Le dérèglement climatique avec des mesures d'atténuation et d'adaptation ;
- La biodiversité et sa préservation ;
- Les ressources minérales, eau, biomasse, énergies et leur disponibilité

#### - Les inégalités face aux transitions

- Justice sociale et équité entre générations, entre pays ;
- Modèles de gouvernance et démocratie pour piloter le changement.

Une attention sera portée à la démarche scientifique et à des sujets de controverses. En plus d'une phase de diagnostic systémique, des actions individuelles et collectives seront présentées pour faciliter la transition sociale et écologique de la société.

Attention : les étudiant.e.s qui ont choisi LV2/3 en L1 devront continuer la LV2/3 en L2 et suivre l'AO TEDS en surnuméraire au semestre 4. Ce sont les modalités d'évaluation de la formation de LV qui s'appliquent.

## Scolarité – Réponses aux questions les plus fréquentes

### Contrat pédagogique

Tou-te-s les étudiant-e-s doivent s'inscrire « pédagogiquement », c'est-à-dire remplir le « contrat pédagogique » remis lors de la réunion de pré-rentrée. Ce document est indispensable à l'administration pour connaître votre choix d'option en langue vivante (LANSAD) et en activité d'ouverture (AO) puis vous affecter un groupe. Si vous n'avez pas pu assister à la pré-rentrée ou y rendre votre contrat, il est impératif de se rapprocher au plus tôt de votre directrice ou directeur d'études ou bien de votre secrétariat pédagogique.

En parallèle, chaque étudiant-e de licence doit compléter le contrat de réussite CONPERE sur son environnement numérique de travail (ENT). Celui-ci permet notamment, le cas échéant, d'apporter des précisions sur votre statut et sur vos aménagements d'études (inscription dans un autre cursus, pratique sportive ou artistique intensive, non-assidu-e, etc). Il est signé numériquement par l'étudiant puis par la directrice ou le directeur d'études pour validation.

### Assiduité (et étudiants boursiers)

Tout-e étudiant-e est soumis-e à une obligation d'assiduité aux cours, aux évaluations de contrôle continu ainsi qu'aux examens. Si vous êtes boursière.sier, un manquement à cette obligation peut entraîner la suspension du versement de la bourse ainsi que le remboursement des sommes déjà versées.

### Statut d'étudiant-e non-assidu-e

Les étudiant-e-s exerçant une activité professionnelle supérieure à 10 heures par semaine peuvent bénéficier du statut d'étudiant-e non-assidu-e afin de leur permettre de concilier leur travail salarié et leurs études. Pour en bénéficier, il convient de déposer une demande accompagnée des pièces justificatives auprès du secrétariat de scolarité de votre département de formation.

En cas d'acceptation par la directrice ou le directeur de votre année d'études, vous êtes autorisé-e à ne pas assister à partie ou totalité des enseignements. Vous devrez vous présenter aux mêmes examens partiels et terminaux que les étudiant-e-s assidu-e-s. Des modalités particulières peuvent s'appliquer dans le cas de matières contenant du contrôle continu (se reporter aux tableaux des modalités de contrôle des connaissances de l'année concernée). Les étudiant-e-s boursières.siers ne peuvent en aucun cas prétendre au statut non-assidu.

### Evaluations

Les examens de contrôle continu se déroulent tout au long de chaque semestre. Une session d'examens est organisée à l'issue de chacun des deux semestres : les examens dits « partiels » à l'issue du premier semestre et les examens dits « terminaux » à l'issue du second. Les périodes auxquelles ils se déroulent sont indiquées sur le calendrier universitaire et les dates sont communiquées au moins 15 jours avant la première épreuve par voie d'affichage et par courriel sur votre adresse étudiant. Veillez à consulter régulièrement le panneau d'affichage, vos courriels et l'ENT pour d'éventuels changements de salles. La présence devant la salle d'examen est obligatoire 15 minutes avant le début de l'épreuve. Les étudiants devront impérativement présenter leur carte d'étudiant-e.

L'absence aux examens, qu'il s'agisse d'un contrôle continu ou d'un examen terminal, même justifiée par un certificat médical, n'ouvre droit à aucune épreuve de rattrapage et est sanctionnée par un 0/20.

Tout-e étudiant-e est réputé-e avoir pris connaissance du règlement des études et des examens, qui détaille le fonctionnement des formations et renseigne, notamment, sur les procédures de recours ou les sanctions encourues en cas de fraude ou de tentative de fraude. Celui-ci est consultable dans l'espace « UFR LLSHS, Scolarité » de la plateforme pédagogique Moodle, elle-même accessible via l'ENT.20

### Résultats et validation de la Licence

Une unité d'enseignement (UE) est validée lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation entre les matières (affectées de leur coefficient) constitutives de l'UE. Le semestre est validé lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation entre UE (affectées de leur

coefficient) constitutives de celui-ci. L'année est validée lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation des semestres constitutives de celle-ci. La Licence est validée à la condition que chaque année de licence (L1, L2, L3) soit validée.

### **Seconde session dite « de rattrapage »**

En cas d'échec à la première session, l'étudiant doit se présenter à la seconde session, dite « devrattrapage ». Il ou elle ne repasse alors que les épreuves auxquelles il.elle n'a pas obtenu la moyenne dans les unités non acquises. Ainsi, si vous avez validé un semestre, vous ne pouvez et ne devez présenter aucune des épreuves de ce semestre, quand bien même il y aurait des matières dans lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne. Dans le ou les semestres non obtenus, vous ne devrez et ne pourrez repasser que les épreuves pour lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne qui se trouvent dans les UE dans lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne. En effet, une UE validée est acquise à vie et ne peut ni ne doit être repassée. Mais attention, inversement, une note de matière supérieure à la moyenne n'est conservée que d'une session d'examens à l'autre. En cas d'échec à l'UE, au semestre et à l'année dont elle fait partie, il faudra la repasser l'année suivante. Les notes de la seconde session se substituent à celles de la première, même si elles sont inférieures. Ainsi, si un-e étudiant-e ne se présente pas en session 2 à une épreuve à laquelle il ou elle devait se présenter, la note de 0 remplace la note obtenue en session 1.

### **Consultation des copies**

À l'issue de chacune des deux sessions d'examens, les étudiant-e-s pourront consulter leurs copies auprès des enseignant-e-s concerné-e-s, à la date fixée par les directeurs d'études et consultable sur le panneau d'affichage ou communiquée par courriel. Il n'y aura aucune consultation individuelle au secrétariat.

### **Ajourné-e Autorisé-e à Continuer (AJAC)**

À l'issue des délibérations de la session 2, les étudiant-e-s ajourné-e-s ayant acquis un semestre et 15 ECTS du semestre non-acquis peuvent être autorisé-e-s par le jury d'année à s'inscrire dans l'année supérieure (de la même mention de licence L2 ou L3). Dès lors, ils sont dits Ajourné-e Autorisé-e à Continuer et sont autorisés à suivre les cours de l'année supérieure. Néanmoins, il leur faudra obtenir le semestre manquant avant de pouvoir se présenter aux examens de l'année supérieure. Un document contractuel, élaboré par les deux directeurs d'études concernés et contresigné par l'étudiant stipule les UE ou semestre à passer obligatoirement en session 1 puis en session 2. Se renseigner auprès des directeurs d'études et/ou du secrétariat.

## Annexes

### Connexion wifi

Pour accéder à la plateforme « Partage » pour la messagerie collaborative :

<https://17017.univ-ubs.fr/documentation/display/DOC/Mes+premiers+pas>

Configuration du réseau WiFi Eduroam à destination des utilisateurs de l'UBS :

Nom (SSID) du réseau	eduroam
Identifiant de connexion	Votre identifiant de connexion UBS suivi de <i>@univ-ubs.fr</i> <i>exemple pour un.e étudiant.e : <a href="mailto:e1234567@univ-ubs.fr">e1234567@univ-ubs.fr</a></i>
Mot de passe	Votre mot de passe UBS

Sur certains appareils, il peut vous être demandé de valider le certificat de notre serveur d'authentification. Dans ce cas le nom de ce certificat est, depuis le 5 juin 2018 : DigiCert Assured ID Root CA.

### Consignes de sécurité



En cas d'alarme incendie, l'enseignant responsable de sa salle de cours doit obligatoirement sortir et conduire ses étudiant.e.s jusqu'au point de rassemblement, situé à l'arrière du bâtiment dans le parc Youri Gagarine.

L'enseignant, à ce moment, endosse le rôle du guide-file et doit vérifier la présence de tous ses étudiant.e.s au point de rassemblement.

Les serre-files quant à eux se chargent de vérifier l'évacuation totale du bâtiment. Vous pouvez réintégrer votre salle uniquement après l'autorisation de la direction de l'unité de travail.

Pour information, assistant de prévention de l'unité de travail : Alexandre HENOFF - Appariteur de la Faculté.



## VIE ÉTUDIANTE & DES CAMPUS

### LES AIDES FINANCIÈRES

#### BOURSES & AIDES.

Pour en savoir plus et déposer une demande, rendez-vous sur [crous-rennes.fr](http://crous-rennes.fr) et [MesServices.etudiant.gouv.fr](http://MesServices.etudiant.gouv.fr)

#### AIDES COMPLÉMENTAIRES.

Pour découvrir toutes les aides, rendez-vous sur [etudiant.gouv.fr](http://etudiant.gouv.fr)

### LE LOGEMENT

#### EN RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE

Retrouvez les informations sur [crous-rennes.fr](http://crous-rennes.fr)

#### DE PARTICULIER À PARTICULIER

Retrouvez les offres sur [lokaviz.fr](http://lokaviz.fr)

Lorient  
[www.infojeuneslorient.org](http://www.infojeuneslorient.org)  
02 97 84 84 57  
[infos@bij-lorient.org](mailto:infos@bij-lorient.org)

Vannes  
[bij-vannes.fr](http://bij-vannes.fr)  
02 97 01 61 00  
[bjj@mairie-vannes.fr](mailto:bjj@mairie-vannes.fr)

#### AIDE AU LOGEMENT

Pour découvrir toutes les aides, rendez-vous sur [caf.fr](http://caf.fr), sur [morbihan.fr](http://morbihan.fr), [ile-et-vilaine.fr](http://ile-et-vilaine.fr), [finistere.fr](http://finistere.fr) pour une demande FSL ou bien encore sur [chequeenergie.gouv.fr](http://chequeenergie.gouv.fr) pour vos factures d'énergies.

### SANTÉ & SOCIAL

Actions de prévention collectives tout au long de l'année, visites médicales individuelles de prévention, écoute, aide sociale, accompagnement et aménagement de vos études. Pour toutes informations, nos bureaux sont ouverts.

#### PRÉVENTION SANTÉ

Lorient-Pontivy  
Du lundi au vendredi de 08h30-12h15 et de 13h15 à 16h45  
(16h00 les vendredis)  
[sante.handicap.lorient@listes.univ-ubs.fr](mailto:sante.handicap.lorient@listes.univ-ubs.fr)  
02 97 87 45 99

Vannes  
Du lundi au vendredi de 08h35-12h15 et de 13h00 à 16h45  
(16h00 les vendredis)  
[sante.handicap.vannes@listes.univ-ubs.fr](mailto:sante.handicap.vannes@listes.univ-ubs.fr)  
02 97 01 27 21

#### SOUTIEN SOCIAL & HANDICAP

Lorient-Pontivy  
[sante.handicap.lorient@listes.univ-ubs.fr](mailto:sante.handicap.lorient@listes.univ-ubs.fr)  
02 97 87 45 99

Vannes  
[sante.handicap.vannes@listes.univ-ubs.fr](mailto:sante.handicap.vannes@listes.univ-ubs.fr)  
02 97 01 27 21

#### AUTRES ACCOMPAGNEMENTS

[nightline.fr/soutien-etudiant](http://nightline.fr/soutien-etudiant), [santepsy.etudiant.gouv.fr](http://santepsy.etudiant.gouv.fr) ou bien encore [cnaes@enseignementsup.gouv.fr](mailto:cnaes@enseignementsup.gouv.fr)

En cas d'urgence, appelez le 15



## CULTURE & SPORT

---

### • SERVICE CULTURE ET VIE DES CAMPUS

Pratique culturelle et artistique, cafés stratégiques, conférences, sorties culturelles, billetterie. Pour toutes informations, nos bureaux sont ouverts.

#### Lorient-Pontivy

Le lundi et le mardi de 08h00 à 17h15  
Le mercredi et le jeudi de 08h00 à 17h30  
Le vendredi de 08h00 à 16h30  
[culture@listes.univ-ubs.fr](mailto:culture@listes.univ-ubs.fr)  
02 97 87 58 38

#### Vannes

Le mardi de 08h15 à 16h00 et le jeudi de 08h15 à 17h00  
[culture@listes.univ-ubs.fr](mailto:culture@listes.univ-ubs.fr)  
07 64 50 57 37

### • ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Ouvertes à tous les étudiants, vous pouvez rejoindre l'une d'entre elles ou créer votre propre association. Le service Culture et Vie des Campus est votre meilleur interlocuteur pour répondre à vos questions et accompagner votre projet.

#### Lorient-Pontivy

Du Mercredi au Vendredi de 09h00 à 16h30  
[culture@listes.univ-ubs.fr](mailto:culture@listes.univ-ubs.fr)  
07 64 49 42 96

#### Vannes

Le mardi et le jeudi de 08h15 à 16h00  
[culture@listes.univ-ubs.fr](mailto:culture@listes.univ-ubs.fr)  
07 64 50 57 37

### • SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Activités d'ouverture, formation personnelle, événements, haut niveau, pass sport UBS. Pour toutes informations, nos bureaux sont ouverts.

#### Lorient-Pontivy

Le lundi, mardi et jeudi de 09h00 à 17h00  
Le mercredi et le vendredi de 09h00 à 12h00  
(16h15 le vendredi)  
[suaps@listes.univ-ubs.fr](mailto:suaps@listes.univ-ubs.fr)  
02 97 87 29 34

#### Vannes

Du lundi au vendredi de 09h00 à 16h00  
[suaps@listes.univ-ubs.fr](mailto:suaps@listes.univ-ubs.fr)  
02 97 01 72 71

## SOLIDARITÉ

---

### • RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Pour connaître toutes les modalités, posez vos questions au Service Culture et Vie Des Campus.

[culture@listes.univ-ubs.fr](mailto:culture@listes.univ-ubs.fr)  
02 97 87 11 25

## TRANSPORTS & BONS PLANS

---

### • LES BONS PLANS ENTRE ÉTUDIANTS

Trouvez des bons plans proposés par les étudiants ou les particuliers sur [Étudiants à l'UBS - forum d'échange | Facebook](#).

### • TRANSPORTS

Découvrez toutes les informations liées aux services de transport sur les agglomérations.

#### Lorient

Bus et bateau : [zilo.bzh](http://zilo.bzh)  
Vélo : [lorient.bzh/boutiquevelo](http://lorient.bzh/boutiquevelo)  
Trotinette : [getapony.com/fr](http://getapony.com/fr)

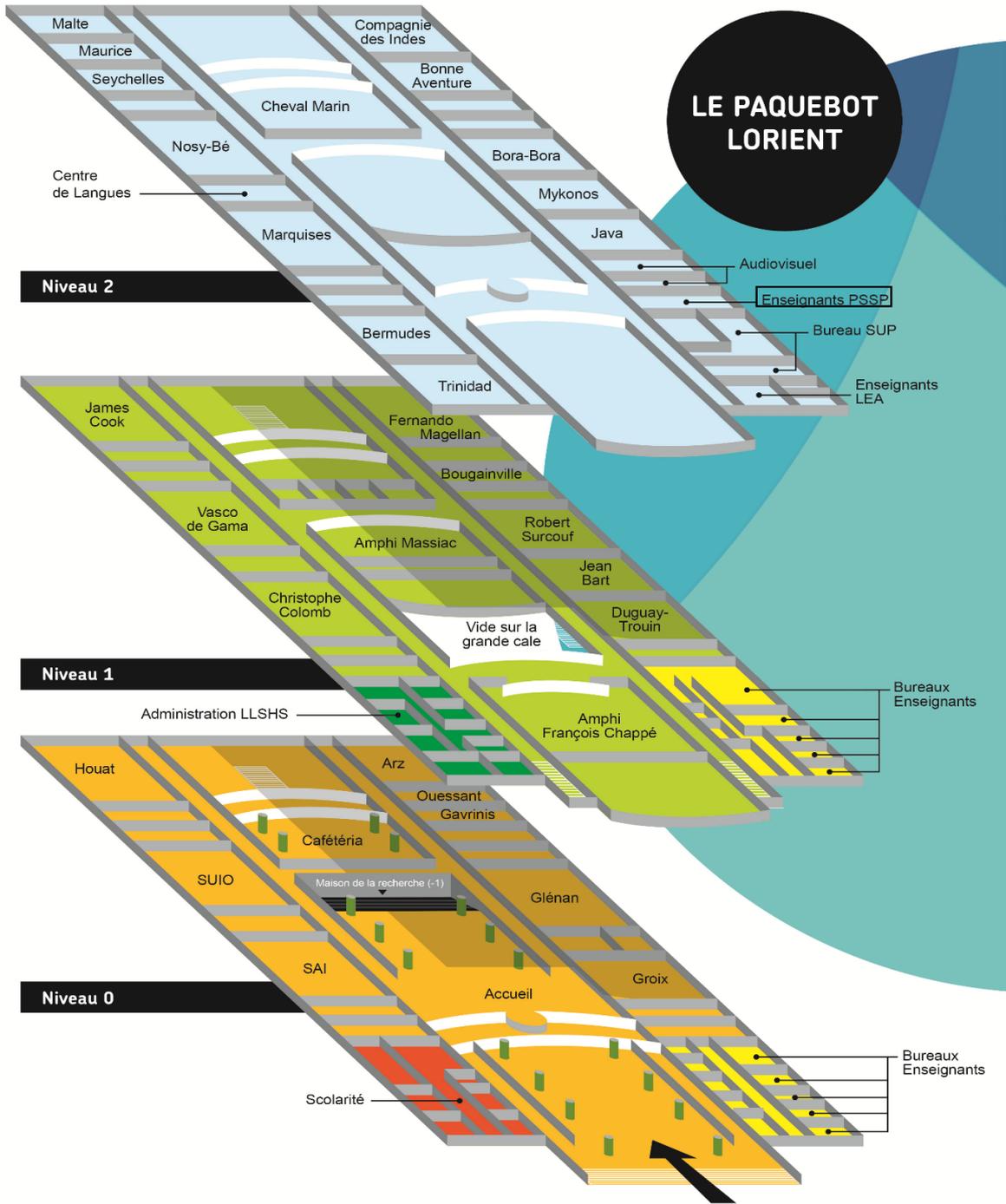
#### Pontivy

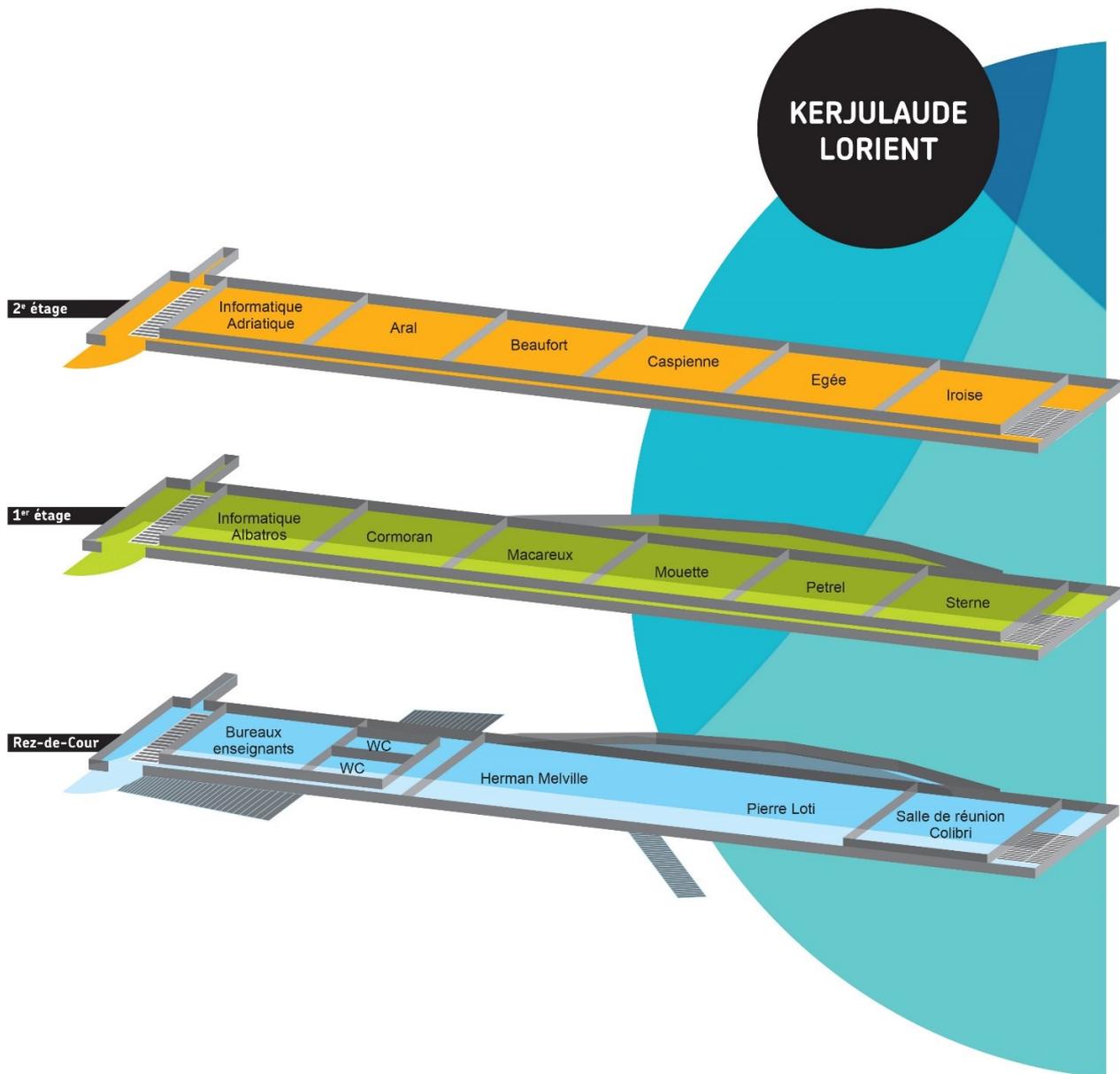
Bus : [pontivy-communaute.bzh/pondibus/](http://pontivy-communaute.bzh/pondibus/)

#### Vannes

Bus : [kiceo.fr](http://kiceo.fr)

Plan des salles d'enseignements du Paquebot et de Kerjulaude







L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET L'ORIENTATION  
À L'UNIVERSITÉ BRETAGNE SUD

*On t'accompagne  
dans tes projets !*

Toute l'équipe accueille et propose un conseil personnalisé aux étudiants dans le cadre d'une orientation ou d'une réorientation, mais aussi dans le cadre de leur insertion professionnelle. L'équipe du service apporte également une aide auprès des étudiants souhaitant réaliser un projet d'entreprise et développer leur esprit d'innovation et leur réseau.

### **1. NOS RESSOURCES À VOTRE DISPOSITION**

✓ **Préparez votre projet, consultez nos ressources documentaires**

L'espace ressources est une base de ressources documentaires utiles à la construction de son projet personnel et professionnel. Elle permet d'explorer les formations, les métiers, les études et leurs débouchés. (<https://suiqip.centredoc.fr/>)

✓ **Besoin d'un coup de pouce pour trouver un stage, un emploi ou une alternance ? Inscrivez-vous sur la plateforme Jobteaser.** Retrouvez toutes les offres sur la plateforme. (<https://connect.jobteaser.com/>)

✓ **Vous souhaitez découvrir le devenir des diplômés et les poursuites d'études ?**

Consultez les livrets numériques ou rendez-vous sur la page dédiée à chaque formation rubrique « Documents ».

✓ **Un stage à réaliser ? A la recherche d'une alternance ? Venez retirer votre livret « Ma recherche de stage », « Ma recherche d'alternance »**

Les livrets sont disponibles au sein du service afin de vous accompagner dans la recherche de votre stage et/ou de votre alternance.



## 2. NOS ACTIONS POUR VOUS ACCOMPAGNER

### ✓ Prenez rendez-vous avec une conseillère

Les conseillères d'orientation et d'insertion professionnelle vous reçoivent afin de vous accompagner dans vos projets d'études et professionnels. Sur rendez-vous au 02 97 87 66 60 à Lorient et au 02 97 01 27 00 à Vannes.

### ✓ Une photo professionnelle ?

En septembre, inscrivez-vous au shooting. Le service vous propose d'agrémenter votre CV avec une photo professionnelle

### ✓ Vous souhaitez rencontrer un professionnel ? Participez aux cafés pros

Ces rendez-vous sont des temps d'échanges conviviaux et informels entre des professionnels et des étudiants. Un format court, 1h maxi sur la pause déjeuner.



### ✓ Vous avez un projet d'entrepreneuriat ? On vous accompagne !

Vous avez un projet, une idée de création d'activité, d'entreprise ? Tout étudiant ou jeune diplômé (de moins de 3 ans) qui a envie de découvrir le domaine de l'entrepreneuriat est accompagné et aidé au sein d'un PEPITE : un Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat.

Sensibilisation, challenges, statut spécifique ... Le service a mis en place un cadre favorable pour permettre aux étudiants de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.

**Retrouvez toutes nos informations et actualités sur le site de l'ubs :**  
Formation / réussir ici / insertion professionnelle et orientation

